



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 18 septembre 2023 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	27

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Aurélie GROSSO

**Conseillers municipaux présents** : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, FANTAUZZO Marie-France, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, ROUSSIER Michel, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, LAFOND Emilie, URAS Patrick, AYME Michel, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : MICHELOTTI Marie-Line donne pouvoir à RICARD Isabelle, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à GROSSO Aurélie, BOURGUE Michèle donne pouvoir à AYME Michel, BREBION Pascal donne pouvoir à JEAN Didier, MANDINE David donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, SERAFINI Audrey donne pouvoir à POSTIAUX Régis

**Conseillers Municipaux absents** : MILAD Lydie, ARIDJ Nadjim

**Délibération N° 2023/098-**

**OBJET : Convention entre la ville de LA ROQUE D'ANTHERON et ENEDIS pour l'intégration de poste de distribution publique d'électricité dans le cadre des opérations de requalification des voies et espaces publics de la commune**

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

Informe l'assemblée que la Commune s'est rapproché d'ENEDIS aux fins de trouver des solutions adéquates aux diverses dégradations que subissent les postes de transformation, notamment lorsque ceux-ci sont tagués.

ENEDIS a présenté à la Commune une convention pour l'amélioration et l'embellissement du poste de distribution situé 1 rue Jean Moulin, via la réalisation de travaux par une association locale d'insertion.

Le Maire dépose sur le bureau le projet de convention réalisé avec ENEDIS, étant entendu que, la commune sera maître d'ouvrage et ENEDIS co-financera le projet de remise en état esthétique du poste de transformation, la participation d'ENEDIS s'élevant à 800 € H.T. maximum.

Le Maire précise qu'il engagera les deniers de la Commune, le cas échéant, en vertu de la délégation qu'il détient du Conseil Municipal, les autorisations budgétaires étant par ailleurs suffisantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

APPROUVE la convention entre la commune de LA ROQUE D'ANTHERON et ENEDIS pour l'intégration de poste de distribution publique d'électricité dans le cadre des opérations de requalification des voies et espaces publics de la commune, telle qu'elle est annexée.

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture  
le 28/09/23 et de la publication  
ou notification le 28/09/23

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélié GROSSO